

PETITES VACANCES FEVRIER 2023

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
 Cigales et Grillons

Date limite d'inscription : le 27 Janvier 2023



Nom des responsables légaux :

1^{er} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

2^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

3^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

Adresse complète:

Tél : Tel Portable :

Adresse Mail :@.....

Merci de remplir pour l'année scolaire 2022 / 2023 une fiche de renseignements sanitaires.

Imprimé disponible au bureau de Cigales et Grillons ou téléchargeable sur notre site.

Semaine du 13 au 17 Février 2023

(Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)

	13	14	15	16	17
Heure d'arrivée	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....
Journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heure de départ	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....

Un minimum de 10 enfants est nécessaire pour l'ouverture du centre.

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre
Journée : 32,00 €			

Choisissez votre mode de règlement :

Par chèques
 (à l'ordre de « Cigales et Grillons »
 + précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire :

Par chèques vacances ANCV

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

Par TICKETS CESU papier uniquement

A.....
 Le

Signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

* Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

PETITES VACANCES FEVRIER 2023

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
Cigales et Grillons

**Centre
ville**

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Lieux :

Lieu d'accueil
Cigales et Grillons
18 Bvd Aristide Briand
45000 ORLEANS

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs des petites vacances est ouvert la première semaine des vacances scolaires (sauf les jours fériés).

De 09h00 à 17h00. Les enfants ne pourront pas être récupérés avant 17h00.

Une garderie (comprise dans le tarif) est mise en place de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

Restauration :

Le repas du midi ainsi que le goûter sont inclus.

Le déjeuner sera pris sur place livré en liaison chaude.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

* **La date limite d'inscription est fixée au 27 janvier 2023.**

Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée (non obligatoire sur toute la période).

Les tarifs : Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

Barème 2022-2023	Enfants école d'Orléans	Enfants extérieurs
Tarif journée complète	32,00 €	32,00 €

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire

Par chèques Vacances ANCV Par TICKETS CESU papier uniquement

* Annulation ou modification :

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.

* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.